



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T16870
Adresse du site	34, rue de l'Aude	Hauteur	R+6 (20.73m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Site de remplacement 2G/3G/4G		
Complément d'info	Remplace le site au 18, rue de l'Aude qui sera déposé		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)		

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/07/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	20/07/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	09/10/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'antenne-relais située au 18 RUE DE L'AUDE à PARIS 14E, assurant la couverture dans le quartier du PARC DE MONTSOURIS, sera déposée en raison d'une fin de bail non renouvelé. La nouvelle installation permettra de garantir une disponibilité et une continuité de service satisfaisantes dans la zone considérée.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 60° et 140°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	60° <4V/m - 140° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+4 (Az 140°)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	2 antennes radio seront cachées dans une intégration paysagère de type conduit.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés à proximité des antennes. Des armoires techniques complètent l'installation.
Hauteur antennes/sol	23.21m

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Pas d'établissements particuliers dans un rayon de 100m.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 60°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 16,5 m.



b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
La hauteur correspondante est de 16,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 60°	Azimut 140°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	16,5 m	16,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

9. Vues par secteur

